DU CONTRÔLE DE LA FÉCONDITÉ AU CONTRÔLE DES FEMMES

FEDERATION DU QUEBEC POUR LE PLANNING DES NAISSANCES
Mars 1986

PRESENTATION

LA FEDERATION DU QUEBEC POUR LE PLANNING DES NAISSANCES

La FQPN est un regroupement féministe de luttes et pressions dont l'objectif général est l'autonomie des femmes dans le domaine de leur sexualité.

Le travail de la FQPN vise à ce que toutes les femmes récupèrent le pouvoir sur leur corps, leur sexualité et leur fertilité.

C'est pourquoi une de nos principales revendications est le libre choix d'être mère ou de ne pas l'être; le libre choix d'une méthode de contraception efficace et sans risque pour la santé.

Nous estimons qu'aucune méthode de contraception n'est idéale. Aucune ne convient à toutes les femmes. Nous favorisons, en cette matière, le libre choix, comme nous le favorisons dans le domaine de l'avortement.

Cependant, respecter rigoureusement le libre choix des femmes ne signifie pas pour nous se réfugier dans une sorte de neutralité qui nous placerait au-dessus des débats et des réalités.

Un choix libre, des décisions éclairées ne sont possibles que si l'on dispose d'informations complètes. La FQPN entend partager l'information dont elle dispose et poser des questions afin de susciter une réflexion large et sereine sur le pouvoir des femmes dans le domaine de la reproduction.

UNE REVOLUTION SEXUELLE?

L'apparente révolution sexuelle qu'on attribue au plus récent quart de siècle a-t-elle favorisé la liberté sexuelle de la majorité des femmes, liberté longtemps brimée par un ensemble de facteurs religieux, socio-culturels, politiques et économiques? La contraception, élément-clé de cette "révolution", a-t-elle représenté pour certaines, un moyen de reprendre du pouvoir, et pour d'autres, une nouvelle forme d'oppression? Et si, contre toute attente, il en résultait pour les femmes une perte de pouvoir sur leur corps et leur sexualité?

CERTAINS PROGRES OUI...

Ces questions angoissantes s'imposent à un tournant de notre histoire où on parle davantage des façons de fabriquer des bébés in-vitro que des moyens d'éviter d'en avoir in-utéro! La contraception a permis de séparer sexualité et reproduction, mais son caractère révolutionnaire est déjà dépassé par la fécondation artificielle qui rend possible la reproduction sans sexualité.

Les progrès scientifiques et l'évolution des attitudes sociales en matière de contraception ont exercé, au cours des 25 dernières années, une influence considérable sur la vie des femmes.

A bien des égards, cette influence s'est avérée positive. Grâce à la contraception, des millions de femmes ont brisé le carcan dans lequel les enfermait une vie sexuelle jusque-là liée inéluctablement à la reproduction. Elles ont choisi de mettre au monde le nombre d'enfants qu'elles voulaient au moment qui leur convenait. Elles ont fait des choix d'activités plus diversifiés, sinon plus satisfaisants, que ceux de leur mère et de leur grand-mère. L'accès à la contraception a libéré de nombreuses femmes de "l'institution de la maternité" (Adrienne Rich), cet état de vie qu'une morale patriarcale répressive faisait peser comme une fatalité de la Nature sur les femmes.

MAIS...

On aurait tort de croire, cependant, que toutes les femmes ont eu et ont, aujourd'hui, un égal accès à la contraception, et que cette dernière est synonyme d'autonomie. La révolution contraceptive comporte des aspects négatifs pour la vie des femmes. Elle a un prix. Pour certaines, le prix est très élevé, tant sur le plan économique que sur le plan physique.

LE DOMAINE DE LA REPRODUCTION EST UN SECTEUR ECONOMIQUE PROSPERE

Le domaine de la reproduction est devenu un secteur économique prospère. Même le Vatican, dont on connaît l'opposition traditionnelle à la contraception, à l'avortement et à la liberté sexuelle, ne s'est départi de ses actions dans des compagnies productrices d'anovulants que le jour où les médias ont ébruité l'affaire...

Les gouvernements et les compagnies pharmaceutiques ont investi des milliards dans la recherche en contraception, non parce qu'ils se souciaient du bien-être et de la liberté des femmes, mais à cause d'intérêts démographiques et économiques. L'industrie de la contraception est devenue lucrative, entre autres, parce qu'elle a exploité la situation des pays en voie de développement qui font face à des problèmes de surpopulation.

Dans la plupart des pays développés et dans plusieurs pays en voie de développement, les femmes ont versé elles-mêmes des millions aux compagnies et aux professionnel-le-s de la santé afin d'empêcher les grossesses non désirées. C'était l'un des prix à payer pour une vie sexuelle active. On ne leur a pas fait de cadeau, en ce domaine. La contraception n'est pas un service gratuit. L'intérêt des gouvernements, des compagnies et des médecins pour la contraception n'a rien à voir avec l'autonomie des femmes. Selon les conjonctures et la force des intérêts en cause, les Etats favorisent ou freinent l'accès à la contraception.

LE CONTROLE DE LA REPRODUCTION A DES FINS DEMOGRAPHIQUES: UNE REALITE MONDIALE QUI PASSE BIEN AVANT LA LIBERTE ET L'EPANOUISSEMENT DES FEMMES

Aujourd'hui, la Chine et l'Egypte imposent la contraception et la stérilisation aux femmes tandis que les dirigeants des pays occidentaux réduisent les services de contraception et d'avortement, tiennent des discours pro-natalistes parce qu'ils s'inquiètent du vieillissement des populations et des caisses de retraite qui seront vides avant la fin du siècle.

Au Canada, les lois rendant légales l'information et la vente de contraceptifs n'ont été changées qu'en 1969. Au Québec, il était inconcevable, dans les années 60, que la population se reproduise au même rythme que dans les années 40 et qu'on réalise en même temps la révolution socio-économique qu'on a appelée révolution tranquille. On a eu besoin de la main-d'oeuvre et de l'énergie féminine ailleurs que dans la famille - sans pour autant diminuer les responsabilités familiales des femmes. On a ensuite exploité le nouveau pouvoir d'achat des femmes salariées afin de maintenir une économie qui ne s'appuie pas que sur la consommation domestique.

Maintenant que la population a vieilli et qu'on prévoit une pénurie de consommateurs et de contribuables avant la fin du siècle, le thème de la famille à plus de trois enfants revient à la mode. Sans qu'ils l'expriment ouvertement, les Etats et leurs conseillers souhaiteraient que les femmes quittent le marché de l'emploi - et libèrent des emplois pour les jeunes chômeurs (pas nécessairement les jeunes chômeuses puisqu'elles sont censées enfanter...) - et qu'elles forment les consommateur-trice-s de demain.

LES FEMMES SERVENT DE RATS DE LABORATOIRE AUX CHERCHEURS ET DE RESSOURCES POUR ACCROITRE LES PROFITS DES COMPAGNIES PHARMACEUTIQUES

Aux coûts financiers, assumés principalement par les femmes qui portent déjà autrement la responsabilité de la reproduction à toutes ces étapes, s'ajoutent des coûts humains et biologiques. Parce que les impératifs économiques font loi, des millions de femmes ont payé de leur santé les expériences multiples des compagnies qui fabriquent des anovulants, des stérilets, des injectables ou d'autres moyens de contraception. On objectera que les erreurs, les échecs, les accidents sont inhérents à la phase expérimentale de toute recherche. Cette excuse est facile. Des financiers pressés d'encaisser les profits avant même que le produit soit au point et sans risque ont tendance à en atténuer les effets qui leur semblent des "effets secondaires". Certains contraceptifs oraux ou certains injectables retirés des marchés nord-américain et européen, ou simplement en attente de brevet, sont écoulés librement dans les pays du Tiers-Monde, parfois sans égard au mode de vie et de nutrition qui pourrait s'avérer une contre-indication pour les usagères de ces contraceptifs.

La hâte des compagnies à garnir leurs comptes en banque crée une telle concurrence que la compagnie Roussel-Uclaf, qui subventionne la recherche sur le contragestif Ru-486, a obligé le chercheur à rendre publique sa découverte avant même d'avoir en mains tous les éléments qui permettraient de tirer des conclusions définitives et sûres. Il fallait immédiatement couper l'herbe sous le pied à des concurrents en faisant breveter l'invention. La santé et la liberté des femmes n'ont rien à voir dans ce scénario. Les femmes constituent la "matière première" de l'une des nombreuses industries qui exploitent leur corps et leur sexualité.

LES PROFESSIONNEL-LE-S DE LA SANTE, UN AUTRE MAILLON, D'UNE CHAINE DE POUVOIRS QUI S'EXERCENT AU DETRIMENT DES FEMMES

Les professionnel-le-s de la santé composent le quatrième maillon, après les gouvernements, les compagnies pharmaceutiques et les chercheurs, d'une chaîne de pouvoirs qui s'exercent dans le domaine de la contraception. Tous les médecins, pharmacien-ne-s et infirmier-e-s n'ont pas nécessairement des intérêts économiques dans cette industrie. Néanmoins, il-elle-s sont des agent-e-s de contrôle du corps des femmes et de leurs facultés reproductives.

Les professionnel-le-s de la santé n'ont pas beaucoup de temps à consacrer à l'information sur la contraception et à l'investigation sur les antécédents médicaux qui permettraient de découvrir rapidement si un contraceptif est contre-indiqué. Il-elle-s ont tendance à accepter comme argent comptant les indications des compagnies qui classent comme secondaires ou négligeables des infections conduisant souvent à l'infertilité, des maux de tête et des nausées, des perforations d'utérus, des douleurs menstruelles, des troubles du foie, les maladies cardio-vasculaires et la perte de libido chez des femmes usagères d'anovulants, de stérilets ou autres méthodes contraceptives.

Le fait que les compagnies investissent davantage pour accroître l'efficacité que pour réduire les effets nocifs de ces produits ne trouble pas outre mesure les milieux médicaux qui se prennent parfois pour des milieux d'affaires. Ces intermédiaires privilégiés auprès des femmes n'insistent pas davantage sur l'information qui donnerait à celles-ci le pouvoir de faire des choix éclairés et, partant, diminuerait le contrôle qui s'exerce sur leur corps et leur sexualité.

Dans quelle mesure l'évolution de la contraception, telle qu'elle s'est réalisée, n'a-t-elle pas renforcé le contrôle médical sur la sexualité des femmes, tout en donnant à ces dernières l'illusion d'une plus grande liberté? Ce contrôle s'exerce de maintes façons, tantôt en limitant le libre choix et l'accès à des moyens de contraception sûrs, tantôt en prescrivant des contraceptifs inappropriés, peu sûrs, quelquefois dangereux.

Le grand nombre d'avortements, légaux et illégaux, dans de nombreux pays du monde, indique les limites actuelles de la contraception et de l'information diffusée sur le sujet. Toutes les femmes qui avortent ne le font pas nécessairement parce qu'elles n'avaient pas accès à des moyens de contraception ou parce que ces moyens se sont avérés inefficaces ou inutilisables pour elles. Toutefois, c'est le cas d'un grand nombre, dont de très jeunes adolescentes, qui avortent ou qui mènent à terme une grossesse non désirée.

AU QUEBEC, LES FEMMES FERONT-ELLES LES FRAIS D'UNE NOUVELLE "REVANCHE DES BERCEAUX"?

Au Québec, avant même que le partage des responsabilités parentales soit devenu réalité, se pointe à l'horizon une nouvelle vague nataliste qui limitera forcément la liberté des femmes puisque la responsabilité quasi-totale des enfants leur incombe encore.

Assiste-t-on à une nouvelle revanche des berceaux, l'oeuvre d'hommes bousculés par le féminisme, comme autrefois on a connu la revanche des berceaux d'un peuple menacé par une collectivité anglophone majoritaire? Faut-il chercher dans cette direction les motifs de l'abandon, à certains endroits, et de la stagnation, ailleurs, des services de planning au sein du réseau de la santé et des services sociaux (CH et CLSC)?

LA REVOLUTION CONTRACEPTIVE N'A PAS CHANGE LE MODELE SEXUEL DOMINANT

Et le pouvoir des femmes dans le domaine de la sexualité? La sexualité elle-même reste, malgré les discours libertaires, assujettie au risque de la reproduction parce que la sexualité continue de se définir comme synonyme de génitalité et de se vivre principalement selon le modèle phallo-centrique de la pénétration-éjaculation.

La révolution contraceptive a peut-être renforcé ce modèle, remis en question par un nombre infime de femmes,et a peut-être contribué indirectement à jeter le discrédit sur l'émotion, la sensualité et la tendresse qui font partie intégrante de la sexualité féminine. On peut même se demander combien de femmes ont dû adapter leur vécu sexuel à la contraception et aux nouvelles exigences de leur-s partenaire-s, plutôt que l'inverse.

Où sont les hommes pendant que les femmes sont aux prises avec la contraception et ses conséquences? Les hommes profitent en silence de l'état de disponibilité totale envers eux dans lequel la contraception est censée avoir placé les femmes. Cette disponibilité féminine illimitée constitue la pierre d'assise du pouvoir sexuel masculin, le seul que la société patriarcale a toujours toléré. Autrefois, on le tolérait seulement au sein du mariage. Rappelons-nous les "devoirs conjugaux" de l'épouse. Aujourd'hui comme hier, ce pouvoir exercé sur les femmes, les adolescentes et les enfants est reconnu aux hommes comme un droit. On en a fait une qualité virile.

D'AUTRES QUESTIONS SUR LA PLACE DES FEMMES DANS LES NOUVEAUX PROGRES SCIENTIFIQUES

Alors que s'amorce le révolution de la reproduction artificielle, il est urgent de se demander où se situent les femmes dans ce tableau, quelle place on leur assigne, d'une révolution à l'autre? Quel sens a, pour elles, la liberté sexuelle? Dans l'avenir, qui décidera de qui fécondera, interrompra une grossesse, aura accès à l'insémination artificielle et à l'implantation d'embryons? Serait-ce les mêmes qui décident aujourd'hui de qui prend des anovulants, a besoin d'un stérilet ou utilise un diaphragme? Ceux qui diront aux femmes que les jumeaux et les triplets qu'elles ont eus à la suite d'une sur-fertilisation abusive sont des "accidents de parcours" seront-ils les mêmes qui leur disent aujourd'hui que les infections et l'infertilité découlant de l'usage des stérilets ou les embolies de l'usage de la pilule sont des effets secondaires?

LES FEMMES N'ONT PAS ACQUIS LE DROIT DE DECICER DES NAISSANCES

Qu'il enfante ou qu'il n'enfante pas, le ventre des femmes et des adolescentes s'avère un capital convoité et exploité par une chaîne d'intermédiaires. La révolution contraceptive a peut-être eu plus d'effet sur l'économie des Etats que sur l'autonomie des femmes qui, collectivement, ont payé dans les domaines financier et biologique le droit de limiter les naissances. Le droit, disons-nous? Les femmes n'ont pas acquis le droit de décider des naissances. Tout au plus leur a-t-on concédé, de façon circonstancielle, conditionnelle et révocable la possibilité de limiter le nombre de leurs enfants. On ne leur a pas reconnu, concrètement, un droit puisqu'on n'a pas facilité l'accès à la contraception gratuite pour toutes. On a toléré la contraception parce que cela faisait l'affaire des Etats, dans une conjoncture politique, économique et démocratique déterminée.

LES FEMMES N'ONT PAS ACQUIS LE DROIT DE CHOISIR

Il est permis de se demander si les femmes ne sont pas autant qu'avant la révolution contraceptive des pions qu'on déplace à volonté sur l'échiquier des raisons d'Etat et de la haute finance. Quel sens a alors la pratique du libre choix qu'elles réclament en matière de contraception, d'avortement et de sexualité? Peut-on parler de libre choix alors que l'information sur les moyens de contraception et ces moyens eux-mêmes ne sont accessibles, et encore, de façon aléatoire, qu'à une fraction de la population? De quelle sorte de liberté parle-t-on quand on assigne des rôles aux femmes qui, en plus de les jouer, en assument seules les conséquences, parfois désastreuses?

NOS REVENDICATIONS

LE DROIT DE CHOISIR ET LE DROIT DE DECIDER

Nous reconnaissons comme fondamentale la liberté des femmes. Cela implique, pour nous, qu'elles ont le droit de choisir en matière de contraception, d'avortement et de sexualité, que les femmes ont le droit inaliénable de décider des naissances.

Pour que le libre choix ne demeure pas un "beau" discours, il faut:

UNE NOUVELLE ORIENTATION AU NIVEAU DE LA RECHERCHE

. que la santé des femmes soit le critère fondamental dans le développement de la recherche contraceptive et non les intérêts et profits des grandes compagnies pharmaceutiques.

UNE PRATIQUE DANS LES SERVICES DE SANTE REDONNANT AUX FEMMES LE POUVOIR DE DECISION

. que l'Etat assure à toute la population l'accès gratuit à des moyens de contraception efficaces et sûrs.

. que l'Etat oblige le réseau de santé à diffuser une information complète et honnête sur les avantages et inconvénients des divers moyens de contraception et à offrir des services de qualité respectueux des choix personnels de chacune.

UNE POLITIQUE DE SERVICE BASE SUR LE LIBRE CHOIX

Une telle politique de recherche et de services s'inspirerait du droit des femmes à contrôler leur fécondité, au moindre coût et au moindre risque, non pas du pouvoir des Etats et/ou des compagnies pharmaceutiques de contrôler la reproduction selon les conjonctures démographiques et économiques.

LA RESPONSABILITE SOCIALE ET LA RESPONSABILITE MASCULINE A L'EGARD DES ENFANTS

Aussi longtemps que les Etats et les hommes laisseront les femmes assumer seules les coûts financiers et humains de la reproduction, il ne saurait être question de véritable liberté.

LA LIBERTE ET L'EPANOUISSEMENT DES FEMMES D'ABORD ET AVANT TOUT!

Pour que se réalise une véritable révolution sexuelle, il faut que dans tous les secteurs, qu'ils soient économique, politique, social ou médical, la liberté et l'épanouissement des femmes passent avant les profits, avant les contrôles démographiques, avant les intérêts des Etats, des empires financiers et de l'institution médicale.

CONCLUSION

La révolution sexuelle n'a pas eu lieu. Les prouesses scientifiques et la relative tolérance des sociétés vis-à-vis le contrôle des naissances masquent une répression sexuelle dirigée principalement contre les femmes, qui ont un pouvoir décisionnel limité dans le domaine de la reproduction. Tant et aussi longtemps que les femmes demeureront dépendantes des hommes pour leur survie économique, ce pouvoir restera limité.

Des sociétés, dont les fondements et la prospérité reposent sur l'oppression et l'exploitation économique et sexuelle de certains groupes, résistent longtemps aux changements. C'EST POURQUOI IL IMPORTE QUE LES FEMMES EXIGENT LE RESPECT DE LEURS DROITS.

FEDERATION DU QUEBEC POUR LE PLANNING DES NAISSANCES.